**Ce que propose Actiris**

1. **Inscription / être chercheur d’emploi**
	* Vous devez vous inscrire dès que vous êtes disponible pour travailler.
	* L’inscription vous permet d’accéder à des offres, à des formations, ainsi qu’à des aides financières selon votre situation. (Brussels-Capital Region)
	* Si vous avez perdu votre emploi, il y a des délais à respecter pour vous inscrire.
2. **Comment vous inscrire ou vous réinscrire :**

🌐 **En ligne via My Actiris**

[https://my.actiris.brussels](https://my.actiris.brussels/login?gad_source=1&gad_campaignid=6470530504&gclid=CjwKCAjwxfjGBhAUEiwAKWPwDklAEdeSplUgemQpPhb1LKGgZkOqXeEL5QWMTPh7Lf_ZZ58ZIbUY3BoCBa0QAvD_BwE)

📞 **Par téléphone**

Numéro gratuit : 0800 35 123

📍 **Sur place dans une antenne Actiris**

Sans rendez-vous

Avec rendez-vous :

Appelez le 0800 35 123

Ou en ligne
🌐 [www.actiris.brussels/fr/citoyens/contact-chercheurs-d-emploi/](http://www.actiris.brussels/fr/citoyens/contact-chercheurs-d-emploi/)

1. **My Actiris**
	* Outil en ligne où **vous pouvez** gérer votre CV, postuler à des offres, recevoir des propositions correspondant à votre profil, et déclarer votre projet professionnel.
	* Possibilité de sauvegarder des recherches et d’activer des alertes e-mail pour des offres d’emploi.
	* Il est conseillé également de conserver toutes les preuves de démarches et recherches d’emploi (candidatures, convocations, entretiens, inscriptions, etc.) dans un classeur ou un dossier dédié, afin de pouvoir les présenter facilement en cas de demande.
2. **Conseil / coaching**
	* Vous pouvez obtenir un accompagnement personnalisé avec un conseiller spécialisé pour analyser votre profil, vos compétences, définir votre projet professionnel.

🌐 [www.actiris.brussels/fr/citoyens/beneficier-d-un-coaching](https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/beneficier-d-un-coaching/?utm_source=chatgpt.com)

* + Coaching pour préparer un entretien, ateliers collectifs pour améliorer CV, lettre de motivation, techniques de candidature.
1. **Formation**
	* Formations professionnelles pour acquérir de nouvelles compétences.
	* Formations en langues, informatique, etc.
2. **Aides à l’embauche**
	* Il existe différents contrats ou aides (subventions) que l’employeur peut obtenir s’il vous recrute, ce qui peut rendre votre embauche plus facile.
	🌐 [httpswww.actiris.brussels/fr/citoyens/beneficier-d-une-aide-a-l-embauche](https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/beneficier-d-une-aide-a-l-embauche/?utm_source=chatgpt.com))
	* Parmi les dispositifs : stage First, contrat d’insertion, immersions professionnelles, etc.
3. **Self Zones / Zones d’Autonomie**
	* Ce sont des espaces où vous pouvez venir librement, utiliser un ordinateur, une connexion internet, des imprimantes, etc., pour effectuer ta recherche d’emploi.
	🌐 [www.actiris.brussels/fr/citoyens/chercher-et-postuler-de-maniere-autonome](http://www.actiris.brussels/fr/citoyens/chercher-et-postuler-de-maniere-autonome)
4. **Dispense de disponibilité**
	* Si vous suivez une formation, stage ou études qui durent un certain temps, vous pouvez demander une dispense de disponibilité. Cela signifie que pendant ce temps, vous ne devez pas chercher activement un emploi ni accepter des offres, ce qui permet de vous concentrer sur votre formation et de suspendre la procédure d’exclusion du chômage si la formation porte sur un métier en pénurie selon la réforme.

🌐 [www.actiris.brussels/fr/citoyens/dispense-de-disponibilite](https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/dispense-de-disponibilite/?gad_source=1&gad_campaignid=11484344624&gclid=Cj0KCQjwovPGBhDxARIsAFhgkwQcBtvW2zL3x5ONj_Tw0PBrM75pfbTrO-WKPjNJdLiOItt7cvWZr6kaAtv8EALw_wcB)

1. **Coordonnées Actiris Bruxelles**

📞 Téléphone : 080035123

📧 Mail : chercheursemploi@actiris.be

📍 Antennes : [www.actiris.brussels/fr/citoyens/nos-antennes](https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/nos-antennes/)